

Moyens d'enseignement en usage dans les cantons (sans MER)

Informations complémentaires

Objectif de la collecte

Observer les usages cantonaux en matière de ressources d'enseignement.

Exemples d'utilisation

Pour les cantons, cela permet de savoir ce qui s'utilise dans les autres cantons et promeut les échanges et d'éventuelles collaborations.

Pour le secrétariat général de la CIIP et pour l'unité des moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire, cela permet une meilleure connaissance et prise en considération des moyens et ressources utilisés en lien avec les travaux menés par les différents groupes de travail.

Niveau d'enseignement visé

Scolarité obligatoire (années 1-11).

Cantons concernés

Espace romand de la formation (ERF) : cantons de Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud et parties

francophones des cantons de Berne, Fribourg et Valais.

Collecte des informations

Les informations sont collectées par l'IRDP en se basant sur les catalogues fournis par les cantons et complétés par les membres de la Commission pédagogique (COPED). Ils ont ensuite reçu l'approbation de la Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO).

Mise à jour

Ces informations sont disponibles sur le site internet de l'IRDP à partir de l'année scolaire 2016-2017 sous le titre *Moyens d'enseignement romands et cantonaux utilisés durant la scolarité obligatoire* (cf. [archives](#)). Des versions plus anciennes sont disponibles auprès du centre de documentation (documentation@irdp.ch). Les mises à jour des informations sont annuelles (en principe en juin) : les dernières informations disponibles concernent l'année scolaire 2025-2026.